

AUGUSTUS :
LES ASTRES ET LA MUTATION DE L'AUTORITÉ À ROME*

Béatrice BAKHOUCHE**

Résumé. – L'attribution à Octave du titre d'*Augustus* signe, d'une certaine façon, le passage de la République à l'Empire. Il s'agira ici de montrer que la date du 16 janvier a été délibérément choisie par le fils adoptif de César pour des raisons astrologiques, en lien avec son signe zodiacal de prédilection, le Capricorne.

Abstract. – The attribution of the title of *Augustus* to Octavius illustrates in a way the passing from republic to empire. This article is concerned with demonstrating that the date of January 16th was deliberately chosen by Caesar's adopted son for astrological reasons, in connection with Capricorn, his preferred star sign.

Mots-clés. – astrologie, *Augustus*, Capricorne, comète, étoile, pouvoir.

* Cette étude est la version remaniée de mon intervention dans le séminaire sur « Mutations de l'autorité » organisé par M. Blaise et A. Gonzalez-Raymond, à la MSH de Montpellier (14 janvier 2011). Elle prolonge une réflexion entamée en 2008 sur « Auguste ou la royauté revisitée » dans O. DEVILLERS et J. MEYERS éd., *Pouvoir des hommes, pouvoir des mots, des Gracques à Trajan*, Louvain-Paris 2008, p. 229-241.

** Université Montpellier III, beatrice.bakhouche@univ-montp3.fr

Parler de mutation de l'autorité à propos du pouvoir d'Auguste relève du truisme : nul ne conteste qu'Octave-Auguste a signé définitivement l'arrêt de mort d'une République – moribonde assurément – en instituant, de façon tout à fait légale et surtout irréversible, un pouvoir personnel d'un genre nouveau. Certes la personnalité de cet homme capable, tout jeune encore, d'un tel coup de force a fait l'objet de multiples études, de même que la nouvelle norme politique ou les changements religieux qui l'accompagnent. Ce sont surtout les mutations institutionnelles qui intéressent les historiens et, dans un volume collectif relativement récent, *Fondements et crises du pouvoir*¹, plusieurs études sont centrées non seulement sur cette période de l'histoire de Rome, mais précisément sur le moment où Octave se fait attribuer le titre d'Auguste, sur ce moment de la *Res publica restituta*² ; pour autant le titre même d'*Augustus* a beaucoup moins intéressé la critique que celui de *princeps*.

Il est vrai que nous avons la chance unique d'avoir conservé le témoignage même de l'intéressé dans ses *Res gestae*. C'est bien ce texte qui est régulièrement convoqué pour défendre les différentes thèses sur la nature des nouveaux pouvoirs du prince. Et, dans ce que l'on peut considérer comme le testament politique du premier empereur de Rome, c'est le chapitre 34 qui a fait couler beaucoup d'encre et sur lequel nous reviendrons. Auguste donne lui-même toutes les précisions souhaitables, et pourtant les fondements juridiques et politiques du nouvel ordre instauré en 27 font débat depuis Mommsen³.

Il ne s'agit naturellement pas ici d'essayer de définir, après bien d'autres, les contours institutionnels de la nouvelle autorité ; en revanche, pourquoi ce titre d'*Augustus*, alors qu'Octave se pensait volontiers en nouveau Romulus ? Pourquoi est-il décerné en 27 avant notre ère ? Pourquoi spécialement le 16 janvier ? Y a-t-il eu choix délibéré du titre et de la date ? Et, si oui, quel sens lui donner ? C'est à ces questions que cette étude tentera de répondre.

LE POUVOIR DES ASTRES À ROME

La présence d'astrologues dans le monde romain est bien antérieure à la période impériale, où cette pseudo-science envahit tous les domaines : culture, religion et politique⁴. Chacun connaît le passage de son *De re rustica* où Caton l'Ancien interdit à son fermier de consulter toutes les sortes de devins dont les astrologues :

Haruspicem, augurem, hariolum, Chaldaeum nequem consuluisse uelit (I, 5, 4).

1. S. FRANCHET D'ESPÈREY, V. FROMENTIN, S. GOTTELAND, J.-M. RODDAZ éd., Bordeaux 2003 ; et, plus récemment, le bilan établi par Fr. HURLET, « Une décennie de recherches sur Auguste. Bilan historiographique (1996-2006) », *Anabases* 6, 2007, p. 187-218.

2. Citons J.-M. RODDAZ, « La métamorphose : d'Octavien à Auguste », p. 397-418 ; J.-L. FERRARY, « *Res publica restituta* et les pouvoirs d'Auguste », p. 417-428.

3. *Res gestae diui Augusti*, Berlin 1865, 1883.

4. Cf. B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome*, Louvain-Paris-Sterling 2002, c. 4-6.

Le terme utilisé ici – *Chaldaei*⁵ – et qui restera la dénomination la plus courante des astrologues dans le monde romain, n'est pas neutre : il insiste sur l'origine orientale de ce type de pratique, avec toute la charge négative dont est chargé l'Orient aux yeux des Romains, ce qui l'oppose aux autres modes de divination, essentiellement aux haruspices. Ceux-ci assurément, à l'époque républicaine, ne sont pas encore évincés par les praticiens venus de l'Est : des hommes comme C. Gracchus, Sylla ou César avaient des haruspices attirés, mais on ne connaissait pas d'astrologues parmi leurs familiers, si l'on se fie au témoignage de leur biographe Plutarque.

Pour autant, quand Cn. Octavius fut assassiné par les hommes de main de Marius, on trouva sur lui un « diagramme chaldéen »⁶. Sylla lui-même attendit la mort à une date qui avait été fixée par les Chaldéens⁷. Ainsi, bien que l'origine de l'astrologie à Rome soit très modeste – elle aurait été introduite, à l'époque de Sylla précisément, par un esclave Manilius Antiochus que Pline qualifiera de *conditor astrologiae*⁸ –, les croyances dans le pouvoir des astres gagnent rapidement les classes cultivées, y compris les haruspices comme Nigidius Figulus⁹. C'est le penseur sans doute le plus important et le plus méconnu du premier siècle avant notre ère. Originaire d'Étrurie, cet homme, né en 98 et mort en exil en 45, embrasse la carrière militaire et politique qui lui permet d'entrer au sénat. C'est peut-être lors de sa légation en Asie en 52 qu'il s'initie aux doctrines astronomico-astrologiques. Il aurait composé une *Sphaera Barbarica* et une *Sphaera Graeca*, qui sont peut-être les deux volets d'un même ouvrage¹⁰. C'est ce philosophe néo-pythagoricien que Cicéron met en scène en nouveau Timée, dans la préface de sa traduction du dialogue platonicien¹¹. Son intérêt pour la divination astrale est incontestable, comme en témoigne Lucain qui le fait apparaître aux côtés de l'haruspice Arruns, au livre I de la *Pharsale* :

*At Figulus, cui cura deos secretaque caeli
nosse fuit, quem non stellarum Aegyptia Memphis
aequaret uisu numerisque mouentibus astra...*

« Figulus mettait ses soins à connaître les dieux et les secrets du ciel ; l'égyptienne Memphis n'aurait pu l'égaliser dans l'observation des étoiles et des rythmes qui en règlent les mouvements... »¹².

5. Les astrologues sont encore appelés *mathematici*, dans une translittération du grec, *astrologus* désignant plutôt les astronomes.

6. Plut., *Mar.*, 42.

7. Plut. (*Sull.*, 37) cite à ce propos les *Mémoires* de Sylla.

8. *Hist. Nat.*, XXXV, 199.

9. Sur Nigidius Figulus, cf. *RE* XVII.1, 200-212 [W. KROLL] ; L. LEGRAND, *Publius Nigidius Figulus*, Paris 1930 ; R. J. GETTY, « The astrology of P. Nigidius Figulus », *CQ* 35, 1941, p. 17-22 ; A. SWOBODA, *P. Nigidii Figuli opera*, Amsterdam 1974 ; D. LIUZZI, *Nigidio Figulo « astrologo e mago »*, Lecce 1983.

10. Cf. F. BOLL, *Sphaera : neue griechische Text und Untersuchungen zur Geschichte der Sternbilder*, Leipzig 1903 = Hildesheim 1965, p. 357.

11. Cic., *Tim.*, 1, 1.

12. Lucain I, 639-641 : trad. A. BOURGERY, rev. P. JAL, Paris 1997.

Et Figulus de tirer des prédictions sur l'avenir de Rome à partir des configurations astrales et, spécialement, de la position dominante de Mars dans le Scorpion¹³. Cette mise en scène, postérieure à Auguste, s'appuie néanmoins sur un épisode historique que Cicéron, dans son *De diuinatione*, rapporte non point à Nigidius Figulus mais à Tarutius :

L. quidem Tarutius Firmanus, familiaris noster, in primis Chaldaeicis rationibus eruditus, urbis etiam nostrae natalem diem repetebat ab iis Parilibus, quibus eam a Romulo conditam accepimus, Romamque, in iugo cum esset Luna, natam esse dicebat, nec eius fata canere dubitabat...

« Mon ami L. Tarutius, de Firmum, l'un des hommes les mieux initiés aux doctrines chaldéennes, recherchait même le jour de naissance de notre ville, remontant aux Parilies, date à laquelle, selon la tradition, elle fut fondée par Romulus ; il disait qu'elle était née quand la lune était dans le signe de la Balance et n'hésitait pas à chanter sa destinée »¹⁴.

Aux dires de Plutarque (*Rom.* 12), c'est le néo-pythagoricien Varron qui aurait demandé à cet astrologue l'horoscope de la Ville¹⁵ : en ces temps troublés, dans une Rome meurtrie par deux guerres civiles, on supputait – astrologiquement – la fin des Temps !

Le *De diuinatione* précisément reflète un débat pour ou contre la divination, problème auquel Cicéron accorde suffisamment d'importance pour lui consacrer tout un traité¹⁶. L'homme est-il dominé par un *fatum* qui le dépasse et le dirige, lui ôtant toute responsabilité, ou conserve-t-il un certain libre-arbitre ? Ce débat entre nécessité et liberté est appelé à durer longtemps ; on le retrouvera au IV^e siècle, dans les premiers chapitres du manuel d'astrologie de Firmicus Maternus¹⁷ – est-ce un hasard ? À la fin de la République, les élites lettrées sont pétries de philosophie et particulièrement de stoïcisme : deux noms sont à retenir ici. Le premier est celui de Panétius de Rhodes : ce philosophe a rencontré à Athènes Scipion Émilien qui l'a gardé auprès de lui, à Rome, jusqu'à sa mort. Le Rhodien a donc eu un public de Grecs avant 140, puis de Romains, membres de la *nobilitas* et devant lesquels il défendait la liberté humaine, refusant ainsi ce que l'on appelle volontiers la « sympathie universelle », à la différence de Posidonius d'Apamée¹⁸. Ce dernier, originaire de Syrie, s'installe à Rhodes au tout début du 1^{er} siècle avant notre ère. À l'époque de la guerre contre Mithridate, en 86, il

13. Cf. sur l'ensemble du passage v. 639-670, A. LUISI, « Lucano e la profezia di Nigidio Figulo » dans M. SORDI ed., *La profezia nel mondo antico*, p. 239-244 ; P. DOMENICUCCI, « La previsionone astrologica attribuita a Nigidio Figulo in Luc. I, 639-670 », *Schol(i)a* 5-3, 2003, p. 85-106.

14. *Div.*, II, 98, trad. J. KANY-TURPIN, Paris 2004.

15. Cf. J.-H. ABRY, « L'horoscope de Rome (Cicéron, *Div.*, II, 98-99) » dans B. BAKHOUCHE, A. MOREAU, J.-C. TURPIN éd., *Les Astres II - Les correspondances entre le ciel, la Terre et l'homme - Les « survivances de l'astrologie antique »*, Montpellier 1996, p. 121-140.

16. *De diuinatione, de fato, Timaetus*, éd. R. GIOMINI, Stuttgart 1975 ; éd. W. AX, Stuttgart 1977 ; Cicéron, *De la divination*, trad. et comm. G. FREYBURGER, J. SCHEID, Paris 1992 ; présent. et trad. J. KANY-TURPIN, Paris 2004.

17. *Math.*, I, 1-4, éd. P. MONAT, Paris 1992.

18. Sur Posidonius, cf. *RE* XXII.1 s.v. « Poseidonios », 558-826 [K. REINHARDT] ; M. LAFFRANQUE, *Poseidonios d'Apamée*, Paris 1964 ; *Poseidonios - The Fragments* vol. 1, *The Commentary* vol. 2, éd. L. EDELSTEIN, I. G. KIDD, Cambridge 1972.

est envoyé comme ambassadeur de Rhodes à Rome où il fait connaissance avec une élite dont certains de ses membres – comme Pompée ou Cicéron – avaient déjà suivi ses cours à Rhodes. Les Romains de la génération de Cicéron ou de César ont donc eu des contacts directs avec ce philosophe qui croit, lui, en la « sympathie universelle » : ces liens qui existent entre les différentes parties du cosmos produisent une harmonie universelle immédiatement perceptible à travers les mouvements des astres et l'ordre des « phénomènes » (c'est-à-dire des apparences célestes). Dans cette confluence de deux spiritualités – la stoïcienne et la pythagoricienne –, Posidonius défend l'idée que tout est soumis au destin, un destin qu'il cherchera à décrypter par toutes sortes de pratiques divinatoires, y compris un certain spiritisme qui rappelle le pythagorisme et annonce le néo-platonisme. Si l'enchaînement des causes permet de remonter jusqu'au principe premier de l'univers, il permet inversement des prévisions sans aucune place pour le doute. L'astrologie, dans ce cadre, prend des allures réellement scientifiques et saint Augustin, cinq siècles plus tard, n'hésitera pas à ranger le philosophe parmi « tous ceux qui attribuent aux astres une influence fatale »¹⁹. Le prestige dont jouit le philosophe apaméen sous l'Empire jouera un rôle non négligeable dans la validation scientifique et philosophique de la divination astrale.

Enfin, à un moindre niveau, tout Romain acquérait à l'école des rudiments d'astronomie, à travers la lecture et le commentaire d'Aratos de Soles, qui écrivit, au III^e siècle avant notre ère, les *Phénomènes*²⁰. Ce long poème didactique de 1154 hexamètres dactyliques offre un traité d'astronomie élémentaire (à travers la peinture d'un objet d'étude comme un globe céleste), suivi de prévisions météorologiques en fonction de l'état du ciel. L'œuvre a connu un extraordinaire retentissement dans l'Antiquité : Aratos était l'Astronome par excellence, comme Homère était le Poète. Ce texte a été largement commenté, glosé ou traduit de l'époque hellénistique à la période romaine²¹ ; et il n'est pas inintéressant de signaler que c'est Cicéron²² qui, dans le monde latin, a ouvert la carrière des traducteurs. Ce n'est sans doute pas un hasard si le poète Manilius écrit le premier texte d'astrologie en langue latine – le grand poème astrologique des *Astronomica* en cinq livres – à l'époque d'Auguste. Ce n'est pas un hasard non plus si, au même moment, le bibliothécaire d'Auguste, Hygin, rédige lui aussi un traité d'astronomie²³. Plus tard Germanicus, neveu de Tibère et petit-neveu d'Auguste, propose encore une traduction-adaptation du poème aratéen, en substituant aux pronostics météorologiques du modèle grec des prédictions de nature astrologique, comme l'a montré

19. *Ciu. Dei*, V, 2 : ... *quilibet fatalium siderum assertor*...

20. Aratos, *Phaenomena*, éd. G. R. MAIR, Londres 1969 ; *Phénomènes*, éd. J. MARTIN, Paris 1998, 2 vol. ; *Phaenomena*, éd. A. POCHIGIAN, Baltimore 2010.

21. De très nombreuses scholies au poème ont été publiées par E. MAASS (*Commentariorum in Aratum reliquiae*, Berlin 1958) et J. MARTIN (*Scholia in Aratum vetera*, Stuttgart 1974). Sur la tradition aratéenne, cf. B. BAKHOUCHE, *Les textes latins d'astronomie – Un maillon dans la chaîne du savoir*, Louvain-Paris 1996, p. 32-34.

22. Cic. *Aratea – Fragments poétiques*, éd. J. SOUBIRAN, Paris 1972.

23. *L'astronomie*, éd. A. LE BOEUFFLE, Paris 1983.

depuis longtemps R. Montanari Caldini²⁴ en dépit de l'état lacunaire du texte, et comme le prouve indirectement une série de gloses aux *Aratea* de Germanicus qui conservent des fragments astrologiques de Nigidius Figulus²⁵.

On le voit, les croyances astrologiques pénètrent tous les domaines de la société – les idées, les savoirs mais aussi les croyances.

OCTAVE ET L'ASTROLOGIE

La formation et les goûts d'Octave le prédisposaient lui aussi à s'intéresser aux astres. En outre, les signes astraux ou astrologiques marquent le destin du futur prince : si l'on en croit Suétone, à sa naissance même, Nigidius Figulus aurait prédit au père d'Octave un avenir radieux pour son fils et ce présage aurait été confirmé quand ledit père consulte les mêmes divinités qu'Alexandre :

Octauio postea, cum per secreta Thraciae exercitum duceret, in Liberi patris luco barbara caerimonia de filio consulenti, idem affirmatum est a sacerdotibus...

« Plus tard Octavius, traversant à la tête d'une armée les solitudes de la Thrace, consulta au sujet de son fils les oracles barbares dans un bois consacré à Bacchus, et les prêtres lui firent la même déclaration... »²⁶.

Octave a grandi dans une ambiance familiale certes, mais aussi intellectuelle, propice à la divination astrale : ses maîtres étaient eux-mêmes enclins à croire dans les prédictions astrologiques. Le philosophe stoïcien Athénodore de Tarse a enseigné au jeune homme et, s'il a été choisi pour ces fonctions de précepteur, « c'est apparemment qu'il passait pour le philosophe le plus érudit, le plus brillant et le plus 'honnête homme' que l'on connut alors à Rome », comme le précise P. Grimal²⁷. Mais, en bon stoïcien, Athénodore de Tarse, qui a pu être disciple de Posidonius, était de ceux qui professaient la « sympathie universelle », c'est-à-dire qu'il existe des liens très forts entre le ciel et la terre et des influences du premier sur la seconde²⁸. Même le platonicien Arius Didyme, tout platonicien qu'il fût, était l'héritier d'un stoïcisme influencé par les idées de l'Académie et du Lycée : philosophe alexandrin et doxographe de tendance éclectique, cet ami et conseiller d'Auguste à partir de 30 avant notre ère témoignait lui aussi d'une grande précision dans le traitement du matériel stoïcien²⁹. On le

24. « L'astrologia nei 'Prognostica' di Germanico », *SIFC* 45, 1973, p. 137-204.

25. Ce sont les *Scholia Basileensia*, cf. *Scholia in Caesaris Germanici Aratea*, éd. F. EYSENHARDT, Leipzig 1866 ; éd. A. BREYSIG, Berlin 1867 = Hildesheim 1967 ; D. LIUZZI, *Nigidio Figulo « astrologo e mago »*, Lecce 1983, p. 14.

26. *Aug.*, c. 94, 6-7, trad. H. AILLOUD, Paris 1931.

27. *Rome, la littérature et l'histoire* II, Rome 1986, p. 1156.

28. Sur Athénodore de Tarse, cf. R. GOULET dir., *Dictionnaire des philosophes antiques* I, Paris 1989, n° 497, p. 654-657 [R. GOULET].

29. Sur Arius Didyme, cf. R. GOULET dir., *Dictionnaire des philosophes antiques* I, n° 324 « Akeios Didymos », p. 345-347 [B. INWOOD].

voit, la culture stoïcisante de certains maîtres ou conseillers gravitant autour du jeune homme, ajoutée à ses propres penchants à la superstition, a certainement influencé, voire fondé en raison, sa propension à ajouter foi aux prédictions astrales, tout en l'amenant à concevoir pour lui-même, comme le faisaient les philosophes de la Stoa, le rôle de *princeps* sur terre dans une analogie avec le rôle du Soleil dans le ciel, cœur battant du cosmos.

Bref, son milieu mais aussi et surtout ses propres goûts et son penchant pour toutes les formes de superstition³⁰ incitent Octave à exploiter les manifestations astrales. En témoigne la consultation, à Apollonia, de l'astrologue Théogène : le jeune homme hésite à l'interroger après les prédictions remarquables qu'il avait faites à son ami Agrippa :

Qua tamen post multas adhortationes uix et cunctanter edita, exiliuit Theogenes adorauitque eum. Tantam mox fiduciam fati Augustus habuit ut thema suum uulgauerit nummumque argenteum nota sideris Capricorni, quo natus est, percusserit,

« Lorsque, après maintes prières, il y eut consenti, en hésitant, Théogène s'élança de son siège et se prosterna devant lui. Plus tard, Auguste eut une si grande confiance dans ses destinées qu'il fit publier son horoscope et frapper des pièces d'argent portant le signe du Capricorne, sous lequel il naquit »³¹.

Cette petite phrase pose plusieurs questions : comment interpréter ce *mox* ? Le prince fit publier son horoscope en 11 de notre ère, mais lequel ? la Balance, signe sous lequel Octave était né ? ou le Capricorne ? Quant aux émissions monétaires, là encore la date *a quo* est difficile à fixer : la monnaie de Q. Oppius, qui faisait figurer le Capricorne derrière la tête de Vénus et avait été datée de 42 avant notre ère par Alföldi³², puis attribuée à l'époque de Sylla³³, est aujourd'hui ramenée aux années 45, selon que l'on identifie Q. Oppius avec le gouverneur de Cilicie en 88 av. n.è. ou avec un contemporain de César³⁴.

LE CAPRICORNE ET LA NAISSANCE D'OCTAVE

L'extrait précédent de Suétone est suffisamment clair sur la nature du Capricorne : c'est une image astrologique. Et l'interprétation symbolique de l'image ne saurait être dissociée de sa dimension astrale. Le biographe est cependant le seul à évoquer sans étonnement le choix du signe horoscopique du Capricorne par quelqu'un qui était né le « 9^e jour avant les calendes d'octobre » (*Aug.* 5). La critique³⁵, elle, a longuement glosé sur le choix horoscopique qui, vu sa publication et les émissions monétaires, devient l'emblème du pouvoir.

30. Cf. Suét., *Aug.*, 90-93.

31. Suét., *Aug.*, 94, 17 ; trad. H. AILLOUD.

32. « Commandants de la flotte romaine à Cyrène » dans *Mélanges Carcopino*, Paris 1966, p. 25-43.

33. Cf. M. H. CRAWFORD, *Coinage and money under the Roman Republic*, Oxford 1985, p. 196-197.

34. Cf. A. BURNETT, M. AMANDRY, P. P. RIPOLLÈS, *Roman Provincial Coinage I from the death of Caesar to the death of Vitellius*, Londres-Paris 1992, I.1 p. 158 et I.2 planche 36 n° 602.

35. Pour la très nombreuse bibliographie, cf. J.-P. MARTIN, *Providentia deorum – Recherches sur certains aspects religieux du pouvoir impérial romain*, Rome 1982, p. 87-89 ; B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 176-178.

La large diffusion du choix zodiacal par Octave appelle cependant une interprétation immédiate et obvie par les populations. Dès lors, l'ingénieuse hypothèse formulée dès 1937 par A. E. Housman³⁶ selon laquelle le choix est dû à la position de la Lune au moment de la naissance ne paraît pas à retenir. Celle qu'a proposée J. Gagé et qui veut faire du signe celui de la conception, suivant en cela certaines écoles d'astrologues³⁷ pouvait-elle être comprise du grand public ? Certes ces interprétations sont exactes sur le plan astronomico-astrologique – la Lune étant bien dans le Capricorne le 23 septembre 63 et le Soleil dans le même signe neuf mois auparavant³⁸ – et ont pu effectivement peser dans le choix du Capricorne, mais le signe horoscopique est généralement lié, pour le grand public, à la position dans telle ou telle constellation du Soleil et non de la Lune. Ce sont là des interprétations trop opaques pour un public non averti... et même pour la critique moderne : W. Gundel, grand spécialiste de la science des astres dans l'Antiquité, a conclu par un *non liquet*, reconnaissant qu'il lui était difficile de se prononcer sur la signification à donner au Capricorne³⁹. J.-H. Abry⁴⁰, qui opte pour les deux hypothèses précédentes, a déployé des trésors d'ingéniosité et d'érudition pour arriver à justifier la préférence d'un signe qui est connoté négativement au signe très positif qu'est la Balance : ainsi rappelle-t-elle – autre vérité astrologique – que le Capricorne, au moment de la naissance d'Octave, occupe le « Fond du Ciel »⁴¹. Pour autant, l'embarras des interprètes montre que la clé n'est peut-être pas à chercher uniquement dans l'horoscope de naissance.

36. *M. Manilii Astronomicon liber primus*, Cambridge 1937², p. LXX et LXXI n. 1 ; en revanche, les notes de l'introduction à l'*editio maior* de 1903 (I, p. LXX et LXXI) témoignent encore d'une grande perplexité et c'est l'article de J. G. SMYLY (« The second Book of Manilius », *Hermathena*, 1913, p. 137-168) qui le convainc que le signe ascendant – lié à l'heure de la naissance – se trouve bien dans la Balance (A. E. HOUSMAN, « Manilius, Augustus, Tiberius, Capricornus and Libra », *CQ* 1913, p. 109-114, et *ed. maior* IV, 1950, p. 68, notes aux vers 547-552). Cf. de même l'article fondamental de J.-H. ABRY, « Auguste : la Balance et le Capricorne », *REL* 66, 1988, p. 103-121, et celui de T. BARTON, « Augustus and Capricorn : astrological polyvalency and impérial rhetoric », *JRS* 85, 1995, p. 33-51.

37. Cf. J. GAGÉ, *Basileia*, Paris 1968, p. 52. Cette hypothèse est également adoptée par E. FLORES, *Augusto nella visione astrologica di Manilio ed il problema della cronologia degli "Astronomicon" libri*, Naples 1961, p. 1-27 ; K. KRAFT, « Zum Capricorn auf den Münzen des Augustus », *Jahr. f. Numism. U. Geldgesch* 17, 1967, p. 17-19 ; J.-P. MARTIN, *op. cit.*, p. 88 ; G. BRUGNOLI, « Augusto e il Capricorno » dans M. A. CERVELLERA, D. LIUZZI eds, *L'astronomia a Roma nell'età augustea*, Galatina 1989, p. 17-32. J.-H. ABRY, « Auguste : la Balance... », et T. BARTON, *art. cit.*, adoptent les deux hypothèses astrologiques (position de la Lune au moment de la naissance et signe de la conception).

38. Il convient cependant de noter que la durée de la gestation n'était pas toujours évaluée à neuf mois ; cf. Cens., *De die nat.* c. 7-13 ; B. BAKHOUCHE, « Arithmologie et cycles temporels : l'hebdomade de Censorinus », *Euphrosyne* 29, 2001, p. 267-275.

39. « Textkritische und exegetische Bemerkungen zu Manilius », *Philologus* 81, 1926, p. 313-320.

40. *art. cit.*

41. Le « Fond du Ciel » (IMC) est l'un des quatre centres ou points cardinaux du cercle de géiniture, le premier, à l'est, étant l'Horoscope ou Ascendant, diamétralement opposé au Couchant ou Descendant, puis le « Milieu du Ciel » (MC) au midi, diamétralement au « Fond du Ciel », cf. A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *L'astrologie grecque*, Paris 1899, p. 257-259.

L'interprétation à partir de la date de naissance conduisant d'une certaine façon à une impasse, on se demandera dès lors si d'autres dates peuvent être astrologiquement liées au Capricorne. Deux paraissent, à mes yeux, importantes dans la vie d'Auguste : l'apparition de la comète lors de Jeux funèbres en l'honneur de César et la date de l'attribution de son titre d'*Augustus*.

LA COMÈTE DE 44

La première de ces manifestations est l'apparition d'une comète, dans le ciel de Rome, au moment des jeux funèbres donnés par Octave à la mémoire de son père adoptif. S'agit-il des jeux en l'honneur de Vénus Genitrix, comme le spécifie Pline⁴², jeux qui, institués par César lui-même en septembre 46, étaient célébrés en septembre ? ou s'agit-il des *ludi Apollinares* qui se sont déroulés aux nones de juillet 44, comme le pense St. Weinstock⁴³ ? De fait, bien que les allusions à cette apparition soient assez nombreuses chez les témoins latins⁴⁴, seul Pline situe l'événement en rapport avec une fête précise et donc avec une date. Pour J. Beaujeu, l'astre serait apparu le 23 septembre, date initiale de la fête. Mais ces jeux étaient devenus les *ludi Victoriae Caesaris*, probablement en 44 et transportés de septembre aux 20-30 juillet⁴⁵. C'est très certainement entre ces deux dates de juillet que la comète aurait été visible dans la partie septentrionale du ciel romain⁴⁶.

Toujours est-il que, comme le rappelle Pline de façon lapidaire mais saisissante, l'apparition d'une comète était toujours considérée de mauvais augure :

Terrificum magna ex parte sidus atque non leuiter pium,

« Ce sont des astres qui en général sèment la terreur et ne cèdent pas à des expiations légères »⁴⁷.

Il vaut la peine de relire tout le passage que Pline consacre ensuite à ce que nous appelons le *sidus Iulium* :

Cometes in uno totius orbis loco colitur in templo Romae, admodum faustus Diuo Augusto iudicatus ab ipso, qui incipiente eo apparuit ludis, quos faciebat Veneri Genetrici non multo post obitum patris Caesaris in collegio ab eo instituto. Namque his uerbis in <publicum> gaudium prodidit : 'Ipsis ludorum meorum diebus sidus crinitum per septem dies in regione caeli sub septemtrionibus est conspectum ; id oriebatur circa undecimam horam diei clarumque et omnibus e terris conspicuum fuit. Eo sidere significari uulgus credidit Caesaris animam inter deorum immortalium numina receptam, quo nomine id insigne simulacro capitis eius, quod mox in foro consecrauimus, adiectum est'. Haec ille in publicum ; interiore gaudio sibi illum natum seque in eo nasci interpretatus est,

42. *Hist. Nat.*, II, 93, trad. J. BEAUJEU, Paris 1951, et voir son commentaire p. 179 et n. 6.

43. Cf. St. WEINSTOCK, *Divus Julius*, Oxford 1971, p. 369-370.

44. Cf. Hor., *Od.*, I, 12, 46-48 ; Virg., *Buc.*, IX, 46-49, *Én.* VIII, 681 (et Servius *ad loc.*) ; Prop. IV, 6, 59-60 ; Ov., *Met.* XV, 840-851 ; Suét., *Caes.* 88.

45. Cf. « Le calendrier d'Auguste », *Res gestae diui Augusti*, éd. J. GAGÉ, Paris 1935, p. 174-175.

46. Cf. K. SCOTT, « The *sidus Iulium* and the Apotheosis of Caesar », *CPh* 36, 1941, p. 257-272.

47. *Hist. Nat.*, II, 92.

« Le seul lieu du monde où une comète soit l'objet d'un culte est un temple de Rome : cette comète, que le divin Auguste a jugée de si bon augure pour lui, apparut au début de sa vie publique, lors des jeux qu'il célébrait en l'honneur de Vénus Génitrix, peu après la mort de son père César, au sein du collège fondé par ce dernier. Voici en quels termes il relata la chose pour la joie publique : 'Au cours de la célébration de mes jeux, une comète fut visible durant sept jours, dans la région septentrionale du ciel. Apparue vers la onzième heure du jour, elle était éclatante et visible de toutes les parties de la terre. Cet astre annonçait, suivant la croyance générale, que l'âme de César était reçue au nombre des puissances divines immortelles ; et à ce titre une comète fut ajoutée au buste de César que nous consacrâmes peu de temps après sur le forum'. Ainsi s'exprima-t-il à l'usage du public ; en secret il se réjouissait d'une autre interprétation : la comète était née pour lui et c'est lui qui naissait en elle ; et, à parler vrai, ce fut un bonheur pour la terre »⁴⁸.

S'agissait-il vraiment d'une comète ? Ce témoignage, ainsi que celui de Dion Cassius (45, 7), a été relevé et étudié il y a fort longtemps par A.-G. Pingré⁴⁹, qui n'a cependant pas pu identifier avec certitude cette apparition avec celles de comètes connues. Plus récemment, un antiquisant et un physicien, J.T. Ramsey et A.L. Licht, ont repris la question par une double approche – philologique et historique d'un côté et scientifique de l'autre⁵⁰ – sans arriver à une conclusion définitive. L'important cependant est que tous les témoins latins sont unanimes pour reconnaître une comète dans cet objet céleste. Le long passage de Pline est remarquable autant par le témoignage d'Octave lui-même – objectif et subjectif – que par l'allusion au culte que l'on a rendu désormais à cette comète à Rome. C'est dire l'importance d'une telle apparition. L'*omen* négatif traditionnellement attaché à l'apparition d'une comète est ici totalement subverti par Octave qui l'interprète comme le signe visible de l'apothéose astrale de l'âme de César, ce qui n'était pas une incongruité. Le jeune homme associait aux croyances dans l'astrologie la foi dans l'immortalité céleste promise par les pythagoriciens aux hommes éminents. Ces idées étaient largement répandues dans les milieux lettrés : c'est ainsi que Cicéron, dans le *Songe de Scipion*, au livre VI de la *République*, met en scène le jeune Scipion Émilien qui, admis, le temps d'un songe, dans l'espace d'immortalité que représente la Voie lactée, y retrouve son père et son grand-père : l'un et l'autre en effet ont reçu cet honneur posthume pour avoir bien mérité de l'État. Or il est très vraisemblable qu'Octave a bien connu ce texte de l'Arpinate, comme a essayé de le montrer, il y a de nombreuses années, A. Oltramare⁵¹. Le poète Manilius lui aussi associe explicitement la Voie lactée au séjour des bienheureux, dans la dernière des hypothèses qu'il formule sur l'origine de cette galaxie présentée par le poète comme un des cercles de la sphère cosmique :

48. *Hist. Nat.*, II, 93-94 ; cf. de même Plut., *Cés.*, 69, 4.

49. *Cométographie. Traité historique et théorique des comètes*, Paris 1783, tome 1, p. 277-278.

50. *The Comet of 44 B.C. and Caesar's Funeral Games*, The American Philological Association 1997 ; cf. également J.T. RAMSEY, *A Descriptive Catalogue of Greco-Roman Comets from 500 B.C. to A.D. 400*, Iowa 2006.

51. A. OLTRAMARE, « La réaction cicéronienne et les débuts du principat », *REL* 10, 1932, p. 58-90.

*An fortes animae dignataque nomina caelo
corporibus resoluta suis terraeque remissa
huc migrant ex orbe suumque habitantia caelum
aetherios uiuunt annos mundoque fruuntur ?*

« Ou encore les âmes d'élite, les gloires qui ont mérité le ciel, une fois déliées de leurs corps confiés à la terre, se rendent-elles là au sortir de notre globe et, habitant le ciel, leur domaine propre, vivent-elles des années célestes dans la jouissance de l'univers ? »⁵².

La place du passage pour clore le long développement étimologique n'est naturellement pas indifférente. Ce sont là des idées chères aux intellectuels, et sûrement pas au *vulgus*, comme le dit Auguste. Et c'est certainement lui qui a fait accréditer cette croyance, d'autant que le *sidus Iulium* est visible dans la partie septentrionale du ciel, où s'étend précisément la Voie lactée.

L'apparition d'une comète était assez inattendue pour être exploitée politiquement, ce qu'Octave n'a pas manqué de faire en affublant aussitôt d'une étoile la statue de César et en arborant lui-même, sur son bouclier, un astre à six rayons ; l'étoile figurera également sur des monnaies dès 36⁵³. Il s'agit pour lui de souligner à la fois sa filiation césarienne et la protection des dieux sidéraux. La légitimité recherchée par l'héritier reçoit donc l'aide, sans doute inattendue mais rapidement exploitée, d'une apparition astrale : ce sont désormais les dieux astraux qui dictent leur loi de manière irréfutable et incontestable.

C'est également à partir de là que *Caesar* est devenu *Divus Caesar*, le « divin César ». Ce nouveau statut ontologique rejaillit également sur celui de son fils adoptif !

D'ailleurs, l'idée de « naissance » est évoquée dans les commentaires mêmes d'Auguste rapportés par Pline et cela nous conduit à interroger la configuration astrale du ciel romain au moment de l'apparition de la comète. Voici la position des différentes planètes au moment de sa première apparition, le 20 juillet 44 à la 11^e heure, c'est-à-dire peu avant la tombée de la nuit :

Saturne : Sagittaire 13°36'
Jupiter : Capricorne 28°11'
Mars : Taureau 22°45'
Soleil : Cancer 24°24'
Lune : Balance 2°18'
Vénus : Lion 20°26'
Mercure : Lion 15°11'.

52. *Astr.*, I, 759-761, trad. J.-H. ABRY, « Science et mythe : la Voie lactée et les origines du cosmos », dans *L'homme et la science*, Actes du XVI^e Congrès international de l'Association Guillaume Budé, Paris 2011, p. 379-391 [p. 387].

53. Cf. K. GALINSKY, *Augustan Culture*, Princeton 1996, p. 17-18 (et la reproduction d'un denier d'Octave, de 36, qui porte au revers le temple de *Diuus Iulius* avec César et sa comète), et de même la représentation de l'apothéose de César sur l'autel du Belvédère reproduit p. 320 ; A. WALLACE-HADRILL, « *Mutatas Formas* : the Augustan Transformation of Roman Knowledge » dans *The Cambridge Companion of the Age of Augustus*, Cambridge 2005, p. 55-84 [p. 64-65].

Quelques remarques sur ces positions : le Soleil et Jupiter sont en diamètre – ce qui ne suscite pas des prédictions particulièrement favorables chez Firmicus Maternus (*Math.* VI, 16, 2) – et Jupiter se trouve dans un signe où il est en « dépression », pour parler le langage des astrologues. Néanmoins son aspect trigone avec Mars est de bon pronostic :

... et maximae etiam administrationis officia decernunt, et tales eos efficiunt ut illis crebri honores regis iudiciis conferantur,

« ... ils attribuent même les responsabilités d'une très haute administration et rendent les natifs tels que de fréquents honneurs leur sont accordés par des décrets royaux » (*Math.* VI, 4, 1).

Par ailleurs, dans le cercle de géniture découpé en quatre pour déterminer quatre points cardinaux ou « centres » – soit, énumérés dans le sens du mouvement diurne : l'Horoscope (ou Levant ou Ascendant), la culmination supérieure ou Milieu du Ciel (MC), le Couchant (ou Descendant) et la culmination inférieure ou Fond du Ciel (IMC)⁵⁴ –, à la 11^e heure, c'est-à-dire un peu avant le coucher du Soleil, le Cancer est au Couchant et son signe opposé, le Capricorne, est au Levant, c'est-à-dire à l'Horoscope ; or, nous apprend l'astrologue Firmicus Maternus :

In X. parte Capricorni oritur Lyra. Quicumque hoc sidere oriente nati fuerint, erunt aequi rectique cupidi, ad omne apti aequitatis officium, indices scelerum, quibus publica iudicia quaestionesque credantur,

« Sur le dixième degré du Capricorne se lève la Lyre. Tous ceux qui seront nés au lever de cet astre seront équitables, passionnés de justice, aptes à toute fonction de justice, dénonciateurs des crimes, gens à qui l'on peut confier jugements et enquêtes publiques »⁵⁵.

Peut-on considérer comme significatif que la Lyre – associée au dieu Apollon auquel Octave a accordé une grande importance⁵⁶ – soit ici liée au Capricorne ?

D'un autre côté, on a vu l'importance de la Voie lactée comme lieu d'immortalité ; cette dimension eschatologique liée aux astres sera complétée par une théorie dont nous ne trouvons l'exposé le plus complet qu'au III^e siècle, dans l'*Antre des Nymphes* de Prophyre⁵⁷. Il s'agit de la théorie selon laquelle les âmes descendent du ciel pour s'incarner et remontent, après la mort du corps, à travers les signes tropiques respectivement du Cancer et du Capricorne : ce système d'anabase et de catabase de l'âme sera amplement développé dans des textes tardifs⁵⁸, et, dans ce cadre, le Capricorne est la porte du ciel par laquelle les âmes font leur ascension vers l'éther divin. Une telle mise en scène s'inscrit dans la même tradition platonico-pythagoricienne que celle du *Songe de Scipion* de Cicéron, dont un des pans concerne la migration des âmes. Il est donc possible que, même sans témoin littéraire à l'époque augustéenne, la valeur du

54. Cf. A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. cit.*, p. 257-258 ; B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 57.

55. *Math.*, VIII, 15, 3, trad. P. MONAT, Paris 1997.

56. J. GAGÉ, *Apollon romain*, Paris 1955.

57. Porph., *Antr. nymph.* 22 ; cf. B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 124-128.

58. Cf. Macr., *In Somn.* I, 12 ; Proclus, *In Rem pub.* 2, p. 128 Kroll.

Capricorne comme voie de passage de l'état humain à l'état divin ait été connue des milieux intellectuels. Du reste, dans les *Phénomènes d'Aratos* de Germanicus qui écrit entre 14 et 19, le Capricorne est présenté comme le signe psychopompe dans ce cadre d'immortalité astrale :

*Hic [sc. Capricornus], Auguste, tuum genitali corpore numen
attonitas inter gentis patriamque pauentem
in caelum tulit et maternis reddidit astris,*

« C'est lui [le Capricorne], Auguste, qui, dans la consternation générale et la frayeur de ta patrie, porta au ciel et rendit aux astres maternels ton âme divine qui avait pris corps sous ton signe »⁵⁹.

Qu'est-ce qui conduit Auguste à estimer qu'il est « né » ce jour-là ? Est-ce en liaison avec l'apollinisme du futur prince ? est-ce à cause de l'horoscope lié à l'apparition ? Est-ce pour des raisons eschatologiques ? est-ce surtout parce que la Lune occupe le même signe – la Balance – qu'au moment de sa naissance ? Sans doute pour toutes ces raisons.

LE 16 JANVIER 27

De même, c'est sous le Capricorne – que ce soit aux ides de janvier selon Ovide⁶⁰, le 15 selon le *Feriale* de Cumes⁶¹, ou plutôt le 16 selon les autres témoignages⁶² – que le titre d'Auguste est attribué très solennellement à Octave qui consacra à l'événement tout un chapitre des *Res Gestae* :

In consulatu sexto et septimo, postquam b[er]el[la] ciuili]ia exstinxeram, per consensum uniuersorum [po]tens re[ru]m om[n]ium rem publicam ex mea potestate in senat[us] populi] que R[om]ani [a]rb[itr]ium transtuli. Quo pro merito meo senat[us] consulto August[us] appell[atus] sum et laureis postes aedium mearum u[est]iti] pub[lic]e corona]ue ciuica super ianuam meam fixa est, [et clu]peus [aureus] in [c]uria Iulia positus, quem mihi senatum po[pu]lumq[ue] Rom[anu]m dare uirtutis clement[ia]eque iustitiae et pieta[tis] cau]sa testatu[m] est pe[r] e]ius clupei [inscription]em. Post id tem[pu]s a]uctoritate [omnibus praestiti, potest]atis au[tem] n[on] ihilo ampliu[s] habu]i quam cet[er]i, qui m]ihi quoque in mag[is]tra]tu conlegae ffuerunt],

« Pendant mon sixième (28 av. J.-C.) et mon septième (27 av. J.-C.) consulat, après avoir éteint les guerres civiles, étant en possession du pouvoir absolu avec le consentement universel, je transférai la république de mon pouvoir dans la libre disposition du Sénat et du Peuple romain. Pour ce mérite, je fus appelé Auguste par sénatus-consulte, les montants de la porte de ma maison furent revêtus sur ordre public de laurier, une couronne civique fut fixée au-dessus de la porte de ma maison, et dans la Curie fut accroché un bouclier d'or,

59. *Phén.*, 558-560, éd. A. LE BOEUFFLE, Paris 1975, cf. n. p. 69-70.

60. *Fast.*, I, 589 ; c'est la date retenue par K. GALINSKY, *op. cit.*, p. 80.

61. Cf. J.-M. RODDAZ, *art. cit.*, p. 402, n. 41.

62. Cf. *Cens.* 21, 8 : *a.d. XVI K. Febr. Imp. Caesar diui f. sententia L. Munati Planci a senatu ceterisque ciuibus Augustus appellatus est se VII et Agrippa III cos.* ; Dion Cassius, LIII, 12-19 ; cf. « Le calendrier d'Auguste », *Res gestae diui Augusti*, éd. J. GAGÉ, Paris 1935, p. 164.

que le Sénat et le Peuple romain m'offraient en raison de ma vaillance, de ma clémence, de ma justice et de ma piété, ainsi que l'inscription figurant sur le bouclier l'atteste. Depuis ce temps, je l'emportais sur tous en autorité, mais je n'avais pas plus de pouvoir que tous ceux qui ont été mes collègues dans toutes les magistratures »⁶³.

Dans ce passage, l'un des plus commentés de la littérature latine, l'insistance avec laquelle le prince rappelle les circonstances de l'attribution d'un titre *novi generis*, comme le qualifia Suétone⁶⁴, traduit l'importance qu'Auguste accordait lui-même à ce surnom, en même temps qu'il oppose, d'une façon magistralement orchestrée, la *potestas* à l'*auctoritas*. Qu'il nous suffise pour l'heure de suggérer, vu la façon dont Octave s'est toujours comporté, qu'il a également contrôlé une telle démarche sénatoriale.

Suétone donne plus de détails de ce moment historique :

... *Gai Caesaris et deinde Augusti cognomen assumpsit, alterum testamento maioris auunculi, alterum Munati Planci sententia, cum, quibusdam censentibus Romulum appellari oportere quasi et ipsum conditorem urbis, praevaluisse ut Augustus potius uocaretur...*,

« ... Il prit (le nom) de Gaius César, puis le surnom d'Auguste, le premier, en raison du testament de son grand-oncle, le second, sur la motion de Munatius Plancus ; certains sénateurs proposaient qu'il fût appelé Romulus, comme étant le second fondateur de la ville, mais ce fut le surnom d'Auguste qui prévalut... »⁶⁵.

Qui est Munatius Plancus ? Un ancien césarien qui, après avoir pactisé avec Brutus, rejoint le camp d'Antoine mais déserte avant la bataille d'Actium pour se rallier à Octave⁶⁶. Il est peu probable que l'initiative d'attribuer un tel *cognomen*, unique dans l'histoire de Rome, vienne de lui ; il serait plus vraisemblable de penser que sa démarche auprès du sénat lui a été suggérée. A-t-elle été téléguidée par Octave lui-même... et ledit Munatius Plancus en aurait-il été récompensé quelques années après en obtenant la censure ? Peut-être.

Dans l'ignorance de l'heure de la cérémonie qui permettrait de tirer des prédictions horoscopiques, voyons quelle est la configuration du ciel à ce moment là :

Saturne : Cancer 15°52'
 Jupiter : Gémeaux 20°53'
 Mars : Capricorne 15°04'
 Soleil : Capricorne 26°37'
 Lune : Bélier 6°40'
 Vénus : Verseau 9°05'
 Mercure : Verseau 5°28'

63. *Res gestae diui Augusti*, Paris 2007, 34, 1-2, trad. J. SCHEID ; cf. également éd. P. A. BRUNT, J. M. MOORE, Oxford 1967.

64. Cf. *Aug.* c. 26.

65. *Aug.* c. 7, 4.

66. Sur ce personnage, cf. *RE* XVI.1, n° 30, col. 545-551 ; E. DENIAUX, *Clientèle et pouvoir à l'époque de Cicéron*, Rome-Paris 1993, p. 421-422, n° 30 ; Th. H. WATKINS, *L. Munatius Plancus : serving and surviving the Roman revolution*, Atlanta 1997, et M.-CL. FERRIÈS, *Les partisans d'Antoine*, Paris-Bordeaux 2007, p. 438-444, n° 100.

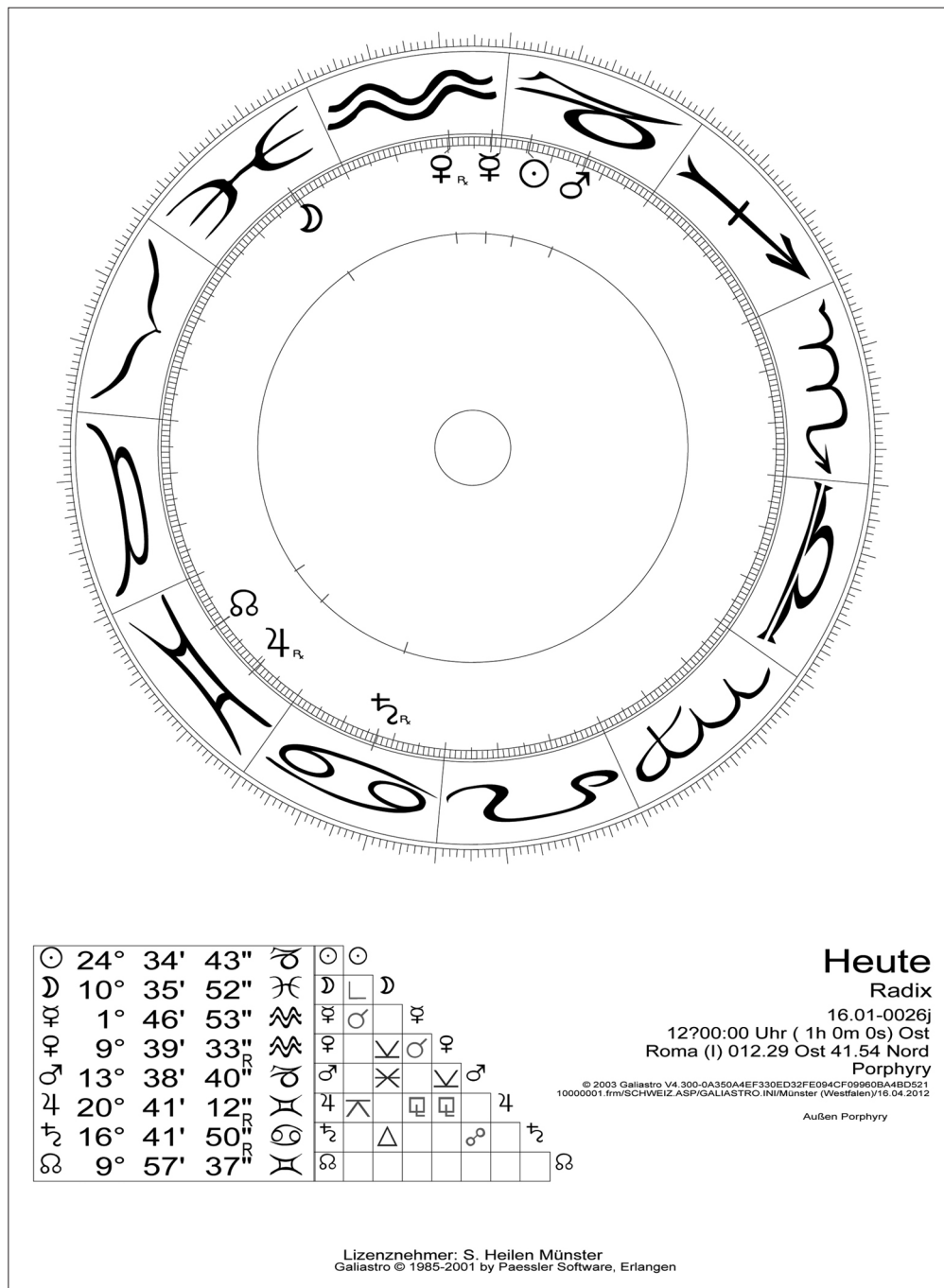


Figure 1 : Carte du ciel établie par le Prof. Dr. Stephan Heilen
 Université Osnabrück (Allemagne).

Une nouvelle fois, Firmicus Maternus (*Math.* VI, 15, 6) tire des pronostics qui ne sont guère prometteurs pour la position en diamètre de Saturne et Mars. Mais, au fil de la journée, le Capricorne occupe tous les « centres » du cercle de géniture et Saturne ses points diamétralement opposés : au lever du Soleil, le Capricorne est à l'Horoscope et Saturne au Couchant ; à midi, le Capricorne est au Milieu du Ciel (MC) et Saturne au Fond du Ciel (IMC) ; au coucher du Soleil, le Capricorne est au Couchant et Saturne au Levant. Bref, le Capricorne et Saturne entretiennent ce jour-là des rapports privilégiés.

Remarquons en outre que l'historien associe les deux titres – celui qui rattache Octave au *Divus Caesar* et celui d'*Augustus*. Peut-on étendre ce rapprochement aux deux dates étudiées ? La date du 16 janvier a-t-elle été choisie par hasard ou à dessein ? Le Capricorne est-il premier – c'est-à-dire a-t-il déterminé la date ? – ou second – est-il juste relié à la configuration astrale d'un jour de l'année, ce qui supposerait l'adoption d'un autre signe si la cérémonie avait eu lieu à un autre moment de l'année ?

Sans entrer dans le détail des positions planétaires et des prédictions qu'elles peuvent induire, à propos des quatre dates précédemment évoquées, il est à noter que, le jour de la naissance d'Octave, le Capricorne, on le sait, est au « Fond du Ciel » (IMC), position que Manilius qualifie ainsi :

... *sustinet aeternis nixum radicibus orbem...*,

« il soutient le monde qui s'appuie sur ses racines éternelles » (II, 821).

En outre, dans le système du cercle de géniture à huit lieux exposé par Manilius, le Fond du Ciel se trouve sous la tutelle de Saturne⁶⁷. C'est également à cet endroit que se trouve le sort de la Fortune, autre élément important qui décide de la chance de chacun⁶⁸.

Le 20 juillet 44, le Capricorne se trouve au Couchant et, le 16 janvier, comme c'est le signe occupé par le Soleil, il occupe, on l'a vu, tous les points cardinaux du cercle de géniture.

Dans un tel contexte, et compte tenu du goût bien connu du prince pour l'astrologie, on peut se demander avec vraisemblance si le choix de la date n'a pas été premier, si ce choix n'a pas été guidé par des considérations astronomico-astrologiques, à la fois par la symbolique du Capricorne et par l'état du ciel ce jour-là. Que le Capricorne soit lié à la date du 16 janvier me paraît être l'interprétation la plus vraisemblable et je suivrais volontiers J. Gagé⁶⁹ qui associe à cette consécration politique le choix du signe zodiacal. Mais j'irais plus loin en associant l'état du ciel le 16 janvier 27 à celui du 20 juillet 44 et même à celui du 23 septembre, puisqu'à ces dates-là et aux heures explicitement précisées, le Capricorne se trouvait déjà à un point cardinal du cercle de géniture. Il y aurait donc l'exploitation, en 27, de certaines données astrales antérieures. Dès lors, Octave aurait choisi délibérément la date du 16 janvier pour se faire attribuer le titre d'*Augustus*. Essayons de justifier ce choix.

67. Cf. A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. cit.*, figure p. 276.

68. Cf. Man. III, 178-202 ; J.-H. ABRY, « Auguste : la Balance... », p. 109 et n. 23.

69. Cf. *Res gestae divi Augusti*, Paris 1935, p. 158-159.

L'IMPORTANCE DU CAPRICORNE ET LE CHOIX DU 16 JANVIER 27

LA RICHESSE SYMBOLIQUE DU CAPRICORNE... ET DE SATURNE

Quelles raisons pouvait donc avoir Octave de préférer le Capricorne à son signe de naissance, la Balance ? Sur les documents figurés⁷⁰, les représentations de la constellation zodiacale ne sont pas conformes à l'imagerie traditionnelle : le Capricorne est figuré comme un animal hybride, mi-terrestre mi-marin – peut-être sous l'influence des Chaldéens car, dans l'uranographie babylonienne, un poisson-chèvre occupait dans le zodiaque la place correspondant au Capricorne. Cet étrange animal, par sa dualité, symboliserait mieux qu'un autre la paix « obtenue sur terre et sur mer » qu'évoque Auguste dans ses *Res Gestae*. C'est donc le signe le mieux adapté à un conquérant qui, comme Octave, se pose en pacificateur de



Figure 2 : Gemma Augustea (Wikipedia – Creative commons).

70. Cf. les reproductions : figure 2 la Gemma Augusta et annexe 3 les deniers d'Emerita (Espagne).

l'ensemble du monde. C'est d'ailleurs là-dessus qu'il termine ses *Res gestae*, en énumérant tous les peuples qu'il a vaincus après Actium : l'Égypte, les Gaules, l'Hispanie, la Germanie, « tout le territoire que délimite l'Océan entre Gadès et l'embouchure de l'Elbe » (c. 26, 2) ; les Cimbres, chez qui « aucun Romain n'était jamais parvenu jusqu'à cette date, ni par terre ni par mer » (c. 26, 4) ; l'Éthiopie, l'Arabie et jusqu'à la Pannonie, l'Inde, les Mèdes et les redoutables Parthes⁷¹.

Mais le Capricorne n'est pas seulement le seigneur des mers occidentales, comme l'a souligné la critique⁷² ; sa position au Couchant dans le *thema mundi* le désigne pour régner sur le quart nord-ouest de l'οικουμένη et Manilius (IV-791-796) le fait maître de l'Espagne, de la Gaule, de la Germanie : comme le note J.-H. Abry⁷³, « cet être terrestre et aquatique se plaît, explique le poète, dans une région où les limites entre la terre et l'eau varient au gré des marées. L'explication vaut ce qu'elle vaut... mais la maîtrise de l'Occident, en particulier des eaux occidentales du bassin méditerranéen était un argument trop commode pour que la propagande d'Octavien l'ait négligé, après les accords de Brindes, face à Sextus Pompée d'abord, face à Antoine plus tard ». Relayée par les poètes Horace (*Od.* II, 17, 19) et Properce (IV, 1, 86), s'affirme ainsi l'idée d'un Capricorne « tyran de l'onde hespérienne ».

Sur le plan astrologique en outre, c'est dans le Capricorne que la planète Mars, qui préside aux combats, est en « exaltation », c'est-à-dire qu'elle bénéficie d'un accroissement d'énergie⁷⁴.

Symbole de la puissance victorieuse d'Auguste, le Capricorne est également le signe dans lequel le Soleil franchit l'équateur céleste en se dirigeant vers la partie septentrionale de l'écliptique, mimant ainsi une sorte de renaissance. E.J. Dwyer⁷⁵ a rapproché ce moment du conflit entre Horus et Seth dans le monde égyptien. Il est vrai aussi que le dieu Osiris était censé être animé, *post mortem*, d'une vie végétative et, épousant le parcours du Soleil sur l'écliptique, renaissait après le solstice d'hiver c'est-à-dire dans le Capricorne. Cette croyance rejoint celle – dont il a déjà été question – de l'anabase et de la catabase de l'âme à travers les points tropiques, car il n'est pas du tout sûr que l'héritier de César qui se voulait le champion de l'Occident face à un Antoine perverti par l'Orient ait songé à exploiter des croyances égyptiennes.

Par ailleurs, le Capricorne est le « domicile » de Saturne, c'est-à-dire que c'est le signe que domine la planète, le signe dont elle est le maître⁷⁶. Or on sait l'importance de cette planète dans la propagande augustéenne du retour à l'âge d'or chanté par Virgile dès 37 dans les *Bucoliques* :

71. Cf. *Res gestae diui Augusti*, Paris 2007, c. 24-33.

72. Cf. par exemple L. R. TAYLOR, *The Divinity of the Roman Emperor*, Middletown 1931, p. 66.

73. *art. cit.*, p. 113.

74. Cf. Firm. Mat., *Math.* II, 3, 54 ; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. cit.*, p. 194 ; B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 42-43.

75. « Augustus and the Capricorn », *Mitteilungen des Deutschen Archeologischen Instituts. Roemische Abteilung* 80-1, 1973, p. 59-67.

76. Sur cette notion de domicile, cf. A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *op. cit.*, p. 182-192 ; B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 43-45.

*Vltima Cumaei uenit iam carminis aetas ;
magnus ab integro saeculorum nascitur ordo.
Iam redit et Virgo, redeunt Saturnia regna,
iam noua progenies caelo demittitur alto.
Tu modo nascenti puero, quo ferrea primum
desinet ac toto surget gens aurea mundo,
casta faue Lucina ; tuus iam regnat Apollo...*

« Le voici venu, le dernier âge prédit par la prophétie de Cumès ; la grande série des siècles recommence. Voici que revient aussi la Vierge, que revient le règne de Saturne ; voici qu'une nouvelle génération descend des hauteurs du ciel. Daigne seulement, chaste Lucine, favoriser la naissance de l'enfant qui verra, pour commencer, disparaître l'âge de fer, et se lever, sur le monde entier, la race d'or ; voici le règne de ton frère Apollon... »⁷⁷.

À travers l'opacité d'une écriture qui a soulevé de multiples questions, par le biais de l'esthétique d'une parole cryptée, s'affirme ici la croyance, dans le cercle de Mécène, en l'avènement imminent d'un nouvel âge d'or – l'âge de Saturne – âge de justice et de bonheur pour tous. Rien n'interdit de penser – comme certains l'ont fait même si cette hypothèse ne fait pas l'unanimité – voir le jeune Octave, à peine âgé de 25 ans, dans le *puer* qui va faire advenir ces temps heureux.

Saturne est encore le double sombre du Soleil : pour Diodore de Sicile (II, 30, 3), Saturne était appelé Hélios par les Chaldéens ; pour Nonnos de Panopolis (XL, 393), Kronos est le nom arabe du Soleil ; enfin, le terme de Titan qui s'appliquait aux deux contribuait à maintenir l'association d'idées. Écoutons A. Bouché-Leclercq : « Peut-être les Chaldéens se représentaient-ils Saturne comme un Soleil vieilli, refroidi, ralenti [...] Et, d'autre part, l'idée de force génératrice, de semence, est attachée aussi au type de Kronos et surtout au *Saturnus* latin »⁷⁸. En tant que planète la plus éloignée du Soleil et de la Terre, Saturne occupe une position prééminente : « Les physiciens et les mystiques répétaient à l'envi, les uns, que les éléments les plus purs, les plus intellectuels, montent vers les sphères supérieures, les autres, que l'intelligence et la dignité des astres va croissant à mesure qu'ils s'approchent de la sphère des fixes et du séjour de la Divinité. Saturne devenait ainsi la tête, le cerveau du monde planétaire »⁷⁹.

Planète blême à la marche lente qui l'associe à un vieillard dans les textes d'astronomie, l'astre de Saturne sert la propagande augustéenne par les qualités dont il est doté par les astrologues.

77. *Buc.* IV, 4-10 ; trad. E. DE SAINT-DENIS, rev. par R. LESUEUR, Paris 1992 ; cf. pour l'âge d'or Ovide, *F.* I, 227-254 ; K GALINSKY, *op. cit.*, p. 93-100.

78. *L'astrologie grecque...*, p. 93 (cf. n. 2) et 94.

79. *op. cit.*, p. 95.

Enfin, dans les *Fastes* d'Ovide, le mois de janvier reste traditionnellement sous le patronage de Janus mais cette figure est étroitement reliée à celle de Saturne⁸⁰. On trouve témoignage du lien entre le premier mois de l'année et le dieu Saturne dans les textes littéraires, certes à une date plus tardive : c'est ainsi que, dans les *Fastes* de Cornelius Labeo⁸¹, la divinité associée au mois de janvier prend les traits d'une divinité cosmique et solaire qui pourrait être Saturne, de même d'ailleurs que ce néo-platonicien donne une étymologie d'Apollon – ὁ ἄπὸ ὄλων ὄν Ἥλιος – qui avalise, à travers une interprétation onomastique originale, une sorte d'hénothéisme à figure solaire. Dans le fameux calendrier illustré de 354, si le Capricorne est associé au mois de décembre, il est également accompagné de Saturne : le dieu est représenté revêtu d'un manteau drapé retenu dans la main gauche, tandis que l'autre main brandit la harpe, sorte de faucille ou de couteau à lame recourbée, instrument utilisé pour les travaux des champs⁸².

Maître des temps, le nouveau maître de Rome le devient en instituant une ère nouvelle qui commence en janvier 27, si l'on en croit encore le témoignage de Censorinus qui se plaît à compter l'année dans laquelle il écrit selon différentes ères :

Hic annus [...] a Roma condita nongentesimus nonagensimus primus [...] ; eorum uero annorum quibus Iulianis nomen est ducentesimus octogensimus tertius [...] ; at eorum qui uocantur Augustorum ducentesimus sexagensimus quintus, perinde ex die Kal. Ianuariarum....

« L'année où nous sommes (*i.e.* l'année 238) [...], à partir de la fondation de Rome, c'est la 991^e année [...]; en années juliennes, c'est la 283^e [...]; en années augustéennes, c'est la 265^e à partir des calendes de janvier... »⁸³.

Qu'une nouvelle ère ait été instituée – par le prince même ou par d'autres que lui – n'est certainement pas neutre : s'inscrit ainsi dans le comput des années la radicale nouveauté du pouvoir augustéen⁸⁴. Le calendrier républicain ou *Fastes* scandait à l'attention des magistrats, des prêtres et des citoyens l'ordre – et la nature – des jours, au fil des mois de l'année. Les fêtes publiques qui y sont énumérées ont été instituées « pour les dieux ». César, déjà, avait fait commémorer, par décret du sénat en 45, les anniversaires des plus grandes de ses victoires, en modifiant la nature originelle du calendrier par des fêtes « pour les hommes ». Cette tendance est

80. *Fast.*, I, 227-254.

81. Diversement daté de l'époque de César à la fin du IV^e siècle, ce personnage aurait plutôt vécu entre 200 et 300, selon P. MASTANDREA, *Un neoplatonico latino Cornelio Labeone*, Leyde 1979, p. 35 ; cf. également B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 104. Sur Cornelius Labeo, voir *RE* IV.1, 1900, col. 1351-1355 ; R. GOULET dir., *Dictionnaire des philosophes antiques* IV, Paris 2005, s.v. « Labeo 2 », p. 60-63 [R. GOULET].

82. Cf. H. STERN, *Le calendrier de 354. Étude sur son texte et sur ses illustrations*, Paris 1953 (pl. V.1), et « Les calendriers romains illustrés », *ANRW* II, 12.2, 1981, p. 431-475.

83. *D. nat.* c. 21, 6-8, trad. G. ROCCA-SERRA, Paris 1980. Cf. *Res gestae diui Augusti*, éd. J. GAGÉ, Paris 1935, p. 158-159 et n. 2.

84. Pour J. GAGÉ (*Res gestae diui Augusti*, Paris 1935, p. 159 n. 2), c'est la date du 16 janvier 27 qui aurait servi de point de départ au comput des années de l'Empire.

très fortement accentuée par Octave-Auguste qui fait ajouter une trentaine de fêtes nouvelles, entre 36 av. J.-C. et la date de sa mort : les éphémérides du nouveau régime célèbrent des événements domestiques – anniversaires de naissance, victoires et triomphes, inauguration de temples, investitures de noms et de titres... Dans le calendrier augustéen, les anniversaires sont particulièrement nombreux au mois de janvier, autour précisément du 16, jour que J. Gagé n'hésite pas à qualifier comme « une des dates vraiment cardinales du régime »⁸⁵. Les fastes deviennent ainsi un authentique outil de propagande, comme en témoigne l'initiative du poète Ovide de chanter, dans son poème inachevé des *Fastes*, à la fois les rites anciens et les fêtes en l'honneur de la *domus Augusta*. C'est la première – et la seule fois de l'histoire romaine – que le calendrier trouve ainsi une expression littéraire. À la même époque, M. Verrius Flaccus, qui a été appelé à la cour par Auguste pour s'occuper de ses petits-fils Gaius et Lucius, fait ériger, dans sa ville de Préneste, une statue de lui, au-dessous de laquelle se trouvent tracés les Fastes de l'année⁸⁶.

Ces nouvelles fêtes étaient-elles vraiment considérées comme concernant des hommes ? Le calendrier n'est-il pas au contraire, en fin de compte, une façon d'affirmer l'essence divine du prince ?

La métamorphose du pouvoir et du prince est assurément signée par l'attribution du titre d'*Augustus* à Octave le 16 janvier 27, mais les affinités du nouveau prince avec le signe du Capricorne ne datent pas de ce moment-là, puisqu'on en trouve témoignage dans quelques émissions monétaires antérieures. Dès lors, se trouve confortée l'hypothèse selon laquelle la date a été délibérément choisie par Octavien pour parachever et faire advenir l'avenir promis par la comète des Jeux.

LA PLACE DU CAPRICORNE DANS L'ART AUGUSTÉEN

Le Capricorne est présent dans tout l'art augustéen ; le premier *princeps* de l'Empire le fait figurer partout : sur les monnaies certes, mais aussi sur les gemmes, sur les camées et sur les enseignes des légions. Si les documents figurés n'offrent pas de certitude chronologique absolue, les raisons qui sous-tendent le choix de ce motif montrent incontestablement que « le Capricorne a servi très tôt de slogan politique »⁸⁷, et ce dès la période de crise des années 44-30.

Datant de la fin du règne d'Auguste, la *Gemma Augustea*, ce chef-d'œuvre de la glyptique antique, est une pièce de petites dimensions (19 x 23 cm), destinée à l'entourage du prince et qui présente ce dernier assis en majesté. Sa semi-nudité qui lui donne un statut quasi divin et son visage – de profil comme sur les monnaies – atemporel ne portent pas la moindre trace des outrages du temps et contribuent à présenter l'homme comme un dieu ; cette divinisation de

85. *Res gestae diui Augusti*, éd. J. GAGÉ, Paris 1935, p. 159.

86. *CIL* I,1, p. 230 : *M. Verrius Flaccus statuam habet Praeneste in inferiore fori parte circa hemicyclium, in quo fastos a se ordinatos et marmoreo parieti incisos publicarat* (Suét., *Gram.* 17).

87. J.-H. ABRY, « Auguste : la Balance... », p. 113.

son vivant se fait sous la protection du Capricorne placé dans un médaillon entre le prince et la personnification de Rome. La gemme illustre donc, pour un public restreint, l'image que le prince à toujours cherché à donner de lui.

À côté des pièces privées comme la *Gemma Augustea*, c'est le même message politique, sans la moindre ambiguïté, que transmettent les émissions monétaires. La production du discours figuratif monétaire, même s'il rend compte d'une réalité événementielle précise, s'effectue de fait par rapport à un référent idéologique. Par là même et compte tenu précisément que la monnaie fait partie du paysage idéologique, le sens des représentations monétaires doit être clair et lisible pour tous : ainsi l'affichage d'un signe zodiacal comme signe horoscopique de naissance est immédiatement associé à la présence du Soleil dans ce signe. Comme Auguste, plus qu'un autre, a soumis le monnayage aux impératifs de la propagande impériale⁸⁸, le Capricorne, dans cette perspective idéologique, est fréquemment représenté, mais aussi le *sidus Iulium* lié à l'apothéose de César, comme on peut le voir sur des monnaies émises dans les années 31-29⁸⁹.

La prédilection d'Octave pour le Capricorne paraît donc légèrement antérieure à l'octroi du titre d'*Augustus* : après cet événement qui correspond à une des dates – sinon La date – vraiment cardinales du régime, les ateliers, surtout ceux d'Orient, frappent monnaie avec le signe zodiacal du prince. La mission augustéenne de pacification se lit ainsi sur une monnaie de 20, sur laquelle la figure du Capricorne est accompagnée de la légende *signis receptis* qui l'associe indubitablement à la conquête ; sur des deniers un peu postérieurs (de 19 et 12 av.), l'animal mi-chèvre mi-poisson tient entre ses pattes un globe qui fait d'Auguste (dont le portrait apparaît sur l'autre face) un *cosmocrator*, un maître du monde⁹⁰.

Octave adopte donc le Capricorne avant l'an 27 et, si mon hypothèse est valide, il choisit délibérément la date du 16 janvier pour son rapport avec ce signe zodiacal. Dans ce contexte, il est beaucoup plus vraisemblable et cohérent de penser que ce sont les prédictions astrologiques liées à cette date et non à celle de la naissance du prince, comme le pense J.-H. Abry⁹¹, qui seront publiées à la fin de son règne, en 11 de notre ère.

88. C'est un lieu commun des avant-propos des ouvrages sur la numismatique, cf. CHR. PÉREZ, *Monnaie du pouvoir, pouvoir de la monnaie : une pratique discursive originale, le discours figuratif monétaire, 1^{er} s. av.-J.-C.-14 apr. J.-C.*, Paris 1986, p. 19, ou J.-B. GIARD, *Monnaies de l'Empire romain. Vol. I. Auguste : Catalogue*, Paris (BnF) 2001³, p. 4-5.

89. Cf. les monnaies 1 et 2 reproduites en annexe 1 : la première, de 31-29, offre au revers une étoile sur un bouclier et la seconde, émise dans les années 19-16, représente le modèle « standard » de ce type. Dans le catalogue de H. MATTINGLY (*Coins of the Roman Empire in the British Museum, vol. I, Augustus to Vitellius*, Londres 1923), un denier émis en 18 par l'atelier de Turpilianus porte le même motif de l'étoile mais accompagné d'un croissant de lune (n° 3). Sur les monnaies émises en Orient dans les années 28-27 pour célébrer la victoire de 31 sur Antoine et l'Égypte et portant la légende *Aegypto capta*, cf. J.-H. ABRY, « Auguste : la Balance... », p. 114.

90. Cf. la reproduction, en fin d'article, des monnaies n° 4 et 5 en annexe 3.

91. *art. cit.*, p. 103 n. 1.

L'HÉRITAGE AUGUSTÉEN

Bien qu'aucune rupture formelle ne puisse être relevée entre l'époque républicaine et l'époque augustéenne, il s'est néanmoins produit une authentique mutation de l'autorité, en ce sens que le retour au régime républicain est devenu désormais impossible. Auguste reste en effet un modèle sur le plan institutionnel pour tous les princes julio-claudiens, mais pas seulement...

Qu'il suffise ici de citer quelques exemples – parmi bien d'autres – d'exploitation de données astrologiques qui s'inscrivent dans ce que nous pourrions appeler une *imitatio Augusti*. Tibère, qui succédera à Auguste en 14, arbore, dès les guerres de Pannonie entre 8 et 12, le signe du Scorpion. Contrairement à ce que pense J. Gagé, suivi en cela par J.-P. Martin⁹², il ne s'agit pas d'un « travail de contre-élaboration » ni de manipulations astrologiques assez opaques de son astrologue Thrasyllus : le Scorpion est bien le signe horoscopique du futur prince qui était né le 16 novembre 42⁹³. Pourquoi un tel choix à ce moment-là ? Peut-être parce qu'Auguste avait adopté en 4 Tibère et Agrippa Postumus : le futur prince n'a-t-il pas choisi d'arborer une détermination, voire une prédestination astrale, de façon à se présenter comme seul successeur possible et à éliminer *de facto* son concurrent ?

Plus tard, en 69, après les troubles qui ont suivi la mort de Néron puis après la mort de Galba, d'Othon et celle de Vitellius, Vespasien joue la carte de la restauration en se posant délibérément en continuateur d'Auguste. Sans rappeler tous les domaines dans lesquels le nouveau prince, issu d'une obscure famille « municipale », suit la route tracée par son illustre prédécesseur, tant pour ce qui est des titres que pour ce qui est des émissions monétaires⁹⁴, le légat de Judée, qui avait ses propres astrologues⁹⁵, ne choisira pas comme *dies imperii* le 21 décembre 69, date de sa reconnaissance par le sénat, mais le 1^{er} juillet de la même année, jour de son acclamation par l'armée : c'est à partir de cette date, selon Tacite⁹⁶, qu'il se conduisit en empereur sans avoir été régulièrement investi. Or cette date n'est rien moins que fortuite : pour cet empereur qui se place dans la lignée des julio-claudiens, « la désignation et l'acclamation par les troupes », comme le souligne J.-P. Martin⁹⁷, « n'avaient pas été spontanées, mais

92. J. GAGÉ, *Basiléia...*, p. 91-92 et J.-P. MARTIN, *Prouidentia deorum...*, p. 131-132 ; cf. B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome...*, p. 178.

93. Cf. Suét., *Tib.* 5, 2.

94. Cf. H. MATTINGLY, *Coins of the Roman Empire in the British Museum, vol. II*, Londres, 1930, p. XXVII-LXIX ; Fr. HURLET, « La *Lex de Imperio Vespasiani* et la légitimité augustéenne », *Latomus* 52, 1993, p. 261-280 ; « La recherche moderne a bien mis en évidence la volonté affichée par Vespasien de se présenter comme l'héritier, le successeur et le continuateur de la politique augustéenne » [p. 264 et n. 8].

95. Cf. Dion Cassius LXVI, 9.

96. *Hist.*, IV, 3, 6 ; cf. Fr. HURLET, *art. cit.*, p. 279.

97. *Prouidentia deorum...*, p. 211 ; cf. également K. SCOTT, *The Imperial Cult under the Flavians*, Stuttgart-Berlin 1936 ; D. FISHWICK, *The imperial cult in the latin West*, Leyde 1991, 4 vol.

préparées avec la plus grande minutie ; le 1^{er} juillet n'avait pu être choisi au hasard [...] Le règne a commencé le jour où les astres donnaient à Vespasien le meilleur des avenir ». On retrouve du reste le Capricorne dans le monnayage de Vespasien⁹⁸.

L'importance accordée aux positions astrales et aux prédictions qui en découlent perdure tout au long de l'Empire ; c'est ainsi qu'au seuil du IV^e siècle, Constantin fera transporter de Rome à Constantinople, la nouvelle capitale de l'Empire, la fameuse *Gemma Augustea* ; et c'est surtout comme son illustre prédécesseur Auguste (si mon hypothèse est valide) qu'il célébrera la cérémonie de dédicace, à la suite de la fondation de la nouvelle capitale, le 11 mai 330, date choisie délibérément pour des raisons astrologiques. L'attitude de ces émules confirme bien l'importance dorénavant accordée aux configurations astrales pour célébrer des événements jugés fondamentaux, mieux pour en choisir les dates.

Bref, sur le plan ontologique, de même que la comète de 44 signalait le changement de statut de César qui passe au rang de *diuus* – ce qui rejallit tout de même sur la nature de son fils adoptif, comme celui-ci se plaît d'emblée à le publier –, de même le titre d'*Augustus* signe le changement de statut du *Diui filius* qui, de son vivant même, acquiert une dimension divine, en tout cas supra-humaine, car c'est moins, à mes yeux, le titre de *princeps* que celui de *Augustus* qui fonde la légitimité du nouveau régime. Mais surtout, j'espère avoir montré que la date de la cérémonie d'investiture a été choisie avec soin et que la mise en scène de l'événement a obéi à des impératifs d'ordre astrologique et symbolique. Même s'il ne constitue qu'un élément parmi d'autres, le medium astral permet, semble-t-il, de rendre compte des mutations fondamentales, dans l'exercice du pouvoir mais aussi dans les mentalités, qui adviennent dans le dernier quart du premier siècle avant notre ère.

L'instauration d'un régime personnel s'est faite à Rome d'une façon très originale : alors que généralement le chef autocrate cherche à disqualifier le régime précédent pour mieux légitimer le sien, le tour de force d'Auguste a consisté à détruire la République au moment même où il la proclame rétablie. Mais est-ce bien de république qu'il s'agit ? Plus il parle de *res publica restituta*, plus il la vide de son contenu institutionnel.

La légitimité du nouveau prince est acquise par la voix des astres, d'où la présence du signe horoscopique du Capricorne. Nous en venons à une conception archaïque d'une royauté plus religieuse que politique – ce n'est pas pour rien qu'Auguste était séduit par la figure de Romulus ! Plus même, le titre signe une mutation complète de l'autorité, à travers une mutation ontologique de son détenteur : quels que soient les titres qu'il a pu ou pourra partager avec d'autres, celui d'*Augustus* que personne d'autre ne prendra le place au-dessus de tous.

Cette métamorphose du pouvoir et de celui qui l'exerce a été voulue, validée et légitimée par les dieux astraux, comme le prouve la présence insistante du Capricorne. Ainsi cette constellation zodiacale signe une rupture fondamentale – et irréversible – dans l'exercice du

98. Cf. A. BURNETT, M. AMANDRY et P. P. RIPOLLÈS, *Roman Provincial Coinage II From Vespasian to Domitian*, Londres-Paris 1999, II. 1, p. 115 et II. 2 planche 32 n° 726.

pouvoir. Les manipulations astrologiques permettent donc à Octave de procéder, de façon heureuse et discrète, à un changement fondamental de régime politique à Rome. On n'est plus dans l'imitation des rois hellénistiques, mais dans la justification d'une royauté voulue par les astres. L'exploitation de manifestations astrales inaugurée par Auguste est appelée à trouver de multiples héritiers, comme autant de signatures de cette mutation de l'autorité.

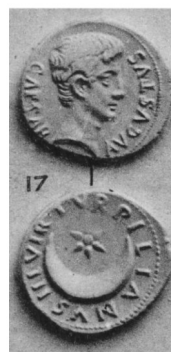
Annexes - Monnaies



1. Denier – Lyon
31-29 av. J.-C.
BMC I, pl. 14, 16
et p. 98



2. Denier – Espagne
18-17 av. J.-C.
BMC I, pl. 6,
et p. 59



3. Denier – Rome
18 av. J.-C.
BMC I, pl. 1, 17
et p. 6

Annexe 1 : Deniers

Annexe 2 : Denier de Rome



4. & 5. Deniers
22-19 av. J.-C.
BMC I, p. 5, 15 & 16
et p. 56

Annexe 3 : Deniers d'Emerita (Espagne)